



À MONTREUIL, L'ANNULATION DE LA JOURNÉE DE CARENCE, C'EST GAGNÉ !

Suite à la première réunion de négociation municipalité-syndicats (CGT, FSU, FO) mardi 26 février et suite notre demande, la maire vient d'annoncer, lundi 4 mars, l'annulation de l'application du jour de carence qui amputait le salaire des agents de Montreuil d'une journée, depuis le 1er janvier 2013, lorsqu'ils étaient en arrêt maladie.

Comme nous l'indiquions dans notre tract du 22 février 2013, Le gouvernement vient juste d'annoncer l'abrogation de la journée de carence, répondant ainsi à une des revendications portées par l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires lors de la journée de grève du 31 janvier 2013.

Sans attendre son abrogation législative lors de la loi de finances 2014 en décembre 2013, nous demandions à la municipalité la suspension immédiate de l'application de la journée de carence :

C'est chose faite !

En 2012, par notre action forte jusqu'à obtenir un vœu unanime au CTP, notre syndicat FSU avait obtenu que le jour de carence ne soit pas appliqué en 2012.

Cette décision de la maire est à mettre au crédit de la FSU !

Après la mise en place des titres-restaurants qui a permis plus d'équité entre les agents à partir du 1er janvier 2013 et que notre syndicat FSU a été seul à défendre tout au long de l'année 2012, rejoint ensuite par FO, c'est une nouvelle victoire de notre syndicalisme : [Pour la justice sociale et la défense des intérêts des agents et ouvert à la négociation pour des avancées concrètes.](#)

Concernant les autres négociations avec la municipalité c'est la même approche concrète et responsable que nous poursuivrons.

Nous savons les contraintes financières fortes qui pèsent sur les communes, dont Montreuil, du fait d'une politique gouvernementale austéraitaire avec laquelle nous sommes en désaccord (en revendiquant, entre autre, une revalorisation du point d'indice gelé depuis 3 ans) et qui diminue drastiquement leurs dotations (- 2, 25 milliards sur 2013 et 2014).

C'est pourquoi, selon un calendrier à négocier, nous sommes prêts à défendre une mise en œuvre par étapes de nos revendications : refonte du régime indemnitaire avec notamment la suppression du niveau 6, l'augmentation des taux d'avancement de grade... **La réussite sera l'affaire de tous et de chacun**